

COMPTE RENDU
RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL – SÉANCE DU MARDI 20 OCTOBRE 2020

Convocation du 13 octobre 2020

ORDRE DU JOUR :

- ✚ Décision modificative n°1 - Budget Eau
- ✚ Approbation du rapport sur le Plan de mobilité de la Comcom
- ✚ Colis des anciens
- ✚ Cadeaux de Noël des enfants
- ✚ Point sur les impayés en eau
- ✚ Marché Public
- ✚ Cérémonie du 11 Novembre
- ✚ Questions diverses

L'an deux mil vingt, le vingt Octobre à dix-neuf heures, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la Commune de Villars, dûment convoqués, sous la présidence de Monsieur Claude BILLAUD, Maire.

Date de la convocation : 13 Octobre 2020

Étaient présents les conseillers municipaux suivants : Claude BILLAUD, Coralie BOUCHER, Thibaut BUISSON, Stéphanie CALMEILLE, Michel COUTANT, Aurélie GISSELMANN, Sylvain LACOUR, Edwin LALANNE, Éric VIETTE.

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents : 9

Nombre de membres votants : 9

Absents excusés : MM Elvis BONNET et François VILTROUVÉ

Secrétaire de séance : Mme Coralie BOUCHER

Début de séance : 19 heures

Fin de séance : 20 heures 45

Le compte rendu de la séance du 1^{er} septembre 2020 est approuvé à l'unanimité par le conseil municipal.

ORDRE DU JOUR

✚ **Approbation du plan de mobilité simplifié de la communauté de commune Cœur de Beauce**

Conformément aux dispositions de l'article R.1214-2 du Code des transports, créée par le décret n°2020-801 du 29 juin 2020, la communauté de communes Cœur de Beauce soumet pour avis à l'assemblée le Plan de Mobilité Simplifié validé en conseil communautaire par la délibération n°202-01-003.

Après avoir exposé les différentes étapes du projet, Mr le Maire invite les conseillers à se prononcer sur le Plan de Mobilité Simplifié,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le plan de mobilité simplifié

✚ **Décision modificative n°1 – budget eau**

Mr le Maire indique que les crédits inscrits au compte 1391- chapitre 040 et compte 777 – chapitre 042 sont insuffisants pour équilibrer les amortissements de subvention.

Par conséquent, le conseil municipal à l'unanimité, après en avoir délibéré :

- **DÉCIDE** de prendre la décision modificative – virement de crédits – suivante :

| | | |
|---------------------|---|-------------|
| 28411 Code INSEE | COMMUNE DE VILLARS 296 SERVICE DES EAUX DE VILLARS | DM n°1 2020 |
|---------------------|---|-------------|

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal
AMORTISSEMENT SUBVENTION

| Désignation | Dépenses (1) | | Recettes (1) | |
|---|-----------------------|-------------------------|-----------------------|-------------------------|
| | Diminution de crédits | Augmentation de crédits | Diminution de crédits | Augmentation de crédits |
| FONCTIONNEMENT | | | | |
| D-023 : Virement à la section d'investissement | 0,00 € | 643,00 € | 0,00 € | 0,00 € |
| TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement | 0,00 € | 643,00 € | 0,00 € | 0,00 € |
| R-777 : Quote-part des subvent* d'inv. virées au résultat de l'exercice | 0,00 € | 0,00 € | 0,00 € | 643,00 € |
| TOTAL R 042 : Opérations d'ordre de transfert entre section | 0,00 € | 0,00 € | 0,00 € | 643,00 € |
| Total FONCTIONNEMENT | 0,00 € | 643,00 € | 0,00 € | 643,00 € |
| INVESTISSEMENT | | | | |
| R-021 : Virement de la section d'exploitation | 0,00 € | 0,00 € | 0,00 € | 643,00 € |
| TOTAL R 021 : Virement de la section d'exploitation | 0,00 € | 0,00 € | 0,00 € | 643,00 € |
| D-1391 : Subventions d'équipement | 0,00 € | 643,00 € | 0,00 € | 0,00 € |
| TOTAL D 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections | 0,00 € | 643,00 € | 0,00 € | 0,00 € |
| Total INVESTISSEMENT | 0,00 € | 643,00 € | 0,00 € | 643,00 € |
| Total Général | | 1 286,00 € | | 1 286,00 € |

Remise des colis aux anciens

Cette année, 19 personnes recevront un colis qui leur sera remis, par les membres du conseil, le Dimanche 11 Novembre à partir de 11h.

Remise des cadeaux de Noël aux enfants de la commune

Cette année 27 enfants ont été recensés sur la commune pour avoir un cadeau à Noël (jusqu'à 10 ans).
Au vu de la crise sanitaire, il n'y aura pas d'arbre de Noël pour leur distribution des cadeaux mais une permanence pour les retirer sera assurée le samedi 19 Décembre à la salle polyvalente de 14h à 18h.

Correspondant Défense

À la suite de l'élection du nouveau conseil, il est nécessaire de désigner un correspondant défense interlocuteur privilégié des autorités civiles et militaires du département et de la région qui a pour mission d'informer et de sensibiliser les administrés de leur commune aux questions de défense.

Mr Sylvain LACOUR déjà correspondant sous l'ancien mandat est reconduit dans cette fonction.

Informations diverses

- Mr le Maire informe qu'au vu de la crise sanitaire, aucune cérémonie ne sera célébrée. De même la location de la salle polyvalente est suspendue jusqu'à nouvel ordre.
- Mr le Maire informe la mise en ligne prochainement d'un appel d'offre pour la réalisation de renforcement du réseau d'eau du Bourg.

Rappel des délibérations prises lors de la séance du 20 Octobre 2020 (conformément à l'article R 2121-9 du CGCT) :

35-2020 Approbation du Plan de Mobilité Simplifié
36-2020 Décision modificative n°1 – Budget Eau

Séance levée à 20h45